

CANDIDATURE PRIX EXCELLENCE INTERSECTION & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avant-propos

1

Le Réseau INTERSECTION a pour mission de développer, de concrétiser et de promouvoir un modèle québécois de police qui s'appuie sur les composantes de l'approche de police communautaire en mobilisant les acteurs concernés afin de prévenir la criminalité et de rendre sécuritaire les milieux de vie québécois.

Prix Excellence Intersection

Le Prix d'Excellence Intersection vise à récompenser un projet ayant contribué au développement de la police communautaire aux organisations policières membres du Réseau Intersection. Un des moyens de promouvoir cette approche est de souligner l'excellence des initiatives, projets ou programmes mis de l'avant par les services policiers. Pour ce faire, depuis 1996, le Réseau Intersection remet des prix annuels.

Vous pouvez présenter un projet portant sur l'une des quatre composantes de l'approche de police communautaire, telles que formulées à l'intérieur de la politique ministérielle, *Vers une police plus communautaire*¹.

Une attention particulière sera apportée aux candidatures du prix Excellence Intersection provenant des organisations policières de niveau 1, 2, et Corps policiers autochtones. Le comité prix se réserve le droit d'octroyer un prix Excellence supplémentaire pour un projet qui se démarquerait pour ces niveaux d'organisations.

¹ Vous pouvez prendre connaissance de cette politique en allant à l'adresse suivante : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/politique_police_communautaire/politique_police_communautaire.pdf

Prix Intersection en sécurité routière de la SAAQ

Puisqu'il n'est pas rare de voir la sécurité routière et l'amélioration du bilan routier se retrouver au cœur des nombreuses priorités d'actions des villes, municipalités et services de police et de voir des projets porteurs en découler, il devient incontournable de reconnaître ces initiatives.

Pour ce faire, la Société de l'assurance automobile du Québec présente le **Prix Intersection sécurité routière**, soulignant des projets soutenant la mission de la SAAQ qui est de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route et d'améliorer les comportements sur le réseau routier.

2

Dans le cadre de ce prix, il vous est demandé une adéquation entre la sécurité routière et la contribution au développement de la police communautaire.

Ainsi, votre projet de sécurité routière doit mettre le plus possible de l'avant les composantes de l'approche de police communautaire telles que formulées à l'intérieur de la politique ministérielle, *Vers une police plus communautaire*². Un prix sera remis au meilleur projet de sécurité routière.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires afin de déposer votre candidature à l'intérieur des pages suivantes.

De plus, assurez-vous que vous êtes inscrits au Séminaire Intersection/MSP afin de recevoir votre prix si vous gagnez !

² Vous pouvez prendre connaissance de cette politique en allant à l'adresse suivante :

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/politique_police_communautaire/politique_police_communautaire.pdf

Guide pour dépôt de candidature Prix Excellence Intersection & Sécurité routière

Objet	Ce prix vise à récompenser l'excellence en matière de police communautaire pour un projet dont le but est de mettre en pratique les principes directeurs.
Description	Le projet proposé doit toucher à l'une des composantes de la police communautaire (rapprochement avec les citoyens, partenariat, résolution de problèmes et prévention).
Admissibilité	Dans le respect des procédures de validation interne propre à l'organisation policière concernée, la candidature doit être ultimement déposée au nom du service de police, et recevoir l'appui de sa direction.

3

Transmission du dossier de candidature :

- C'est dans un souci de soutien équitable que le comité prix a établi la date de fermeture de mise en candidature pour le **27 juin 2025, 23 h 59** ;
- Le dossier de candidature doit être transmis **seulement par courriel, et ce uniquement par l'entremise du formulaire de mise en candidature PDF** à l'adresse inscrite au bas de cette page ;
- Le formulaire prévoit la rédaction du résumé du projet et de sa description en fonction de six (6) critères d'évaluation : l'analyse de la situation ou problématique, la planification du projet, la mise en œuvre, l'évaluation ou le suivi (fait/prévu), l'impact sur la population ciblée et l'appréciation de l'évaluateur du projet. Pour plus d'information, consultez ci-après la section **Méthode de présentation de la candidature 2025**.
- Chaque section contient un nombre maximal de caractères.
- Les documents transmis seront déposés sur le site Web du Réseau Intersection et pourraient être utilisés pour publication ultérieure par le Réseau Intersection et/ou par le ministère de la Sécurité publique ;
- Projets qui ne peuvent être soumis :
 - Les projets qui sont terminés depuis plus de 2 ans, avant l'appel de mise en candidature ;
 - Les projets ayant déjà remporté un prix Intersection.
- Aucune forme de plagiat ne sera acceptée. Veuillez indiquer si ce projet s'inspire d'un projet précédent, de quelle organisation il provient et comment il se démarque différemment.
- Adresse pour faire parvenir le dossier de candidature au responsable du comité prix 2025 : prix.intersection@reseauintersection.org

MÉTHODE DE PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE 2025

Le résumé final de la candidature devra être déposé avant le **27 juin 2025, 23 h 59**.

Veuillez remplir votre candidature au moyen du formulaire « **Formulaire candidature Prix Intersection** ».

Prendre connaissance des sections 8 à 13 du formulaire. Ces sections sont réservées pour décrire votre projet, en fonction des critères d'évaluation. Les sections disposent de longueurs prédéterminées, aussi tout élément colligé en dehors des espaces réservés ne sera pas considéré.

Prendre connaissance des six (6) critères d'évaluation ci-dessous (ou au moyen de la grille d'évaluation en annexe), en prévision de la description du projet prévu aux sections 8 à 13 du formulaire.

Pour transmettre votre candidature : prix.intersection@reseauintersection.org

Depuis 2024, le comité prix a modifié sa façon de procéder. Soucieux de garantir une évaluation juste et rigoureuse des candidatures, le comité accordera une attention particulière à chaque dossier soumis. Après un examen, si certaines candidatures nécessitent des précisions, le répondant de l'organisation déposant la candidature sera convoqué par Teams pour répondre aux questions afin de mettre en lumière leur travail et leur vision.

De plus, les gagnants auront l'opportunité de présenter un résumé de leur projet lors du Séminaire Intersection / MSP à l'École Nationale de police du Québec

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UN PROJET – PRIX EXCELLENCE

Note : Les éléments d'évaluation énumérés par critère d'évaluation sont non exhaustifs et servent à guider le rédacteur dans la description du projet.

1. L'analyse de la situation ou de la problématique :

- Démonstre une compréhension générale de la situation ou de la problématique;
- Présente des explications claires et des informations factuelles de qualité (ex. un historique concis, des acteurs identifiés, des enjeux exposés);
- Démonstre la pertinence d'affecter des ressources à la situation ou la problématique;
- Présente des sources d'information crédibles, professionnelles, variées;
- Identifie des causes probables et sous-jacentes en lien avec la situation ou la problématique.

2. La planification du projet :

- Formule des objectifs généraux et spécifiques;
- Est en lien avec la situation ou la problématique;
- Est rigoureuse et complète (par sa description des tâches, son choix des partenaires, la description des rôles et responsabilités, etc.);
- Prévois un calendrier des réalisations;
- Prévois la mise en place de mesures transitoires, lorsqu'opportun.

3. La mise en œuvre du projet :

- S'appuie sur une diversité des moyens ou d'actions privilégiées;
- Démonstre une pertinence des actions;
- Démonstre une concordance entre les actions et les objectifs souhaités;
- Implique des ressources variées et des partenaires pertinents;
- Démonstre une certaine ampleur des moyens mis en œuvre.

4. L'évaluation ou le suivi (fait ou prévu) :

- Présente les outils de collecte utilisés ou à être utilisés;
- Identifie des cibles et des échéanciers;
- Formule des indicateurs en lien avec les objectifs formulés;
- Prévois une reddition de compte.

5. L'Impact sur la population ciblée :

- Explique la nature des impacts auprès de la population ciblée;
- Démonstre un rayonnement auprès de la population ciblée, des partenaires, des médias, etc.

6. Appréciation de l'évaluateur du projet :

- Le projet se distingue par son originalité, sa créativité, son innovation;
- Le projet est inspirant; Appréciation personnelle du projet.
- Le projet est cohérent avec les axes de la Politique ministérielle *Vers une police plus communautaire.*